

---

Réunion du 22 janvier 2010

Fédération des CPAS de  
Wallonie

---

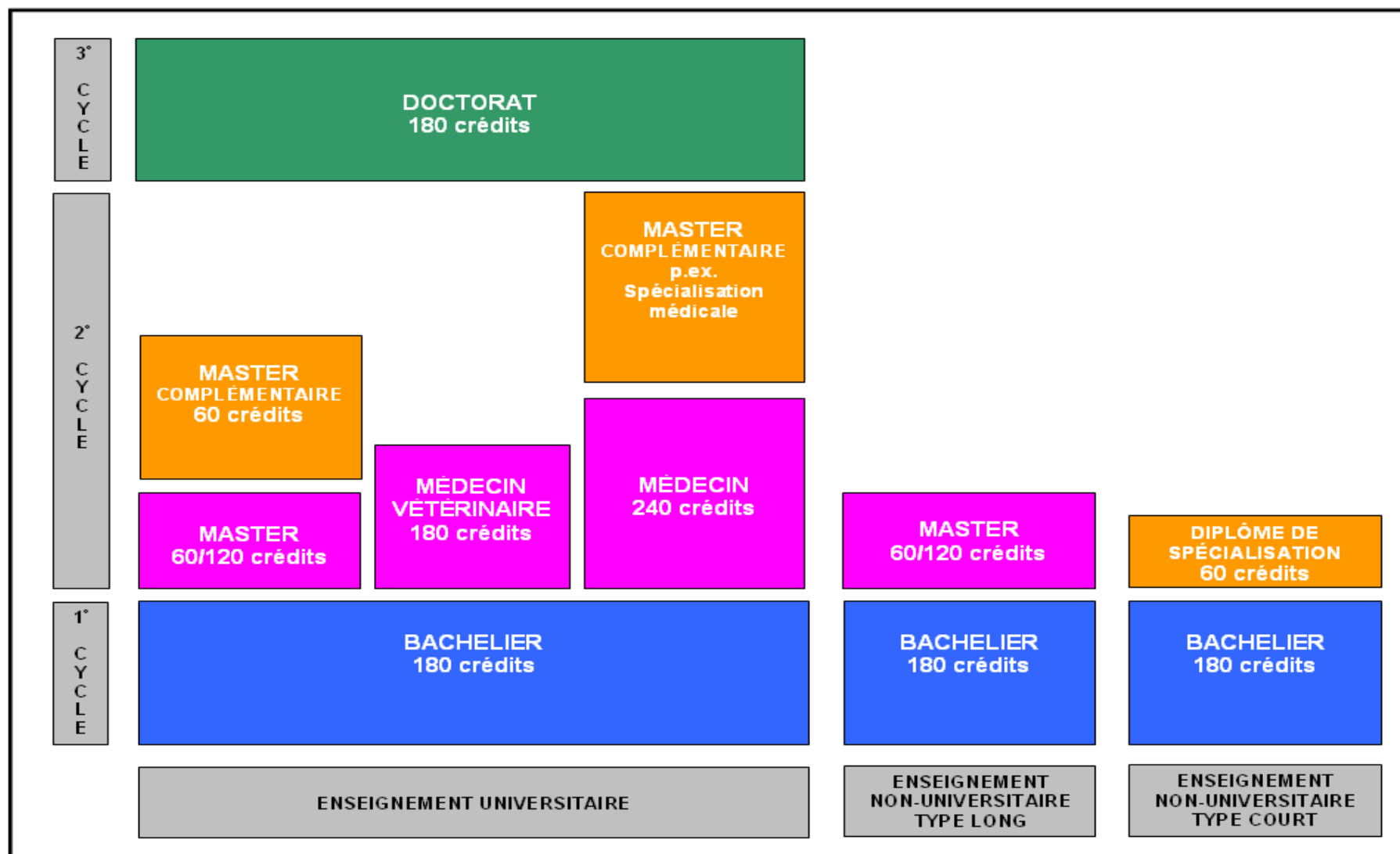
Structures et organisation de  
l'enseignement supérieur en  
Communauté française



*Ministère  
de la Communauté  
française*

Christine FAGARD  
DGENORS

# Structures de l'enseignement supérieur



---

## **Promotion sociale**

- Grades correspondants au plein exercice
- Formations spécifiques

## **Formation IFAPME chef d'entreprise**

- + de 18 ans
- ± 2 ou 3 ans d'études

---

# Pour accéder à l'enseignement supérieur

- Certificat d'études secondaires supérieures (CESS)  
accès à la 1<sup>ère</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle HE / ESA  
accès au 1<sup>er</sup> cycle: universités
- Diplôme/certificat étranger équivalent  
→ Procédure d'équivalence auprès du Ministère
- Jury d'admission (HE / Universités)
- Exceptions:
  - Ingénieur civil → examen d'entrée
  - ESA → épreuve d'admission

---

# Les équivalences

1. Le **CESS**: service des équivalences de l'enseignement obligatoire

pour 1<sup>ère</sup> année en Haute Ecole et en ESA  
pour 1<sup>er</sup> cycle à l'Université

2. **Etudes supérieures :**

**but travail** - équivalence complète

→ service des équivalences de l'enseignement non obligatoire

- équivalence partielle

**but études** HE / Univ / ESA / compétentes pour examiner études  
faites à l'étranger en vue d'une inscription

---

# Les passerelles

Régime dérogatoire d'accès aux études

Fixation du régime par AGCF

Détermination des cursus accessibles sur base d'études ou parties d'études accomplies et réussies

Modalités différentes: crédits complémentaires – année préparatoire

**Exemples :**

## ***Passerelles intra type court***

- 1<sup>ère</sup> année de bachelier en droit en communication (avec complément) → 2<sup>ème</sup> année de bachelier

- 2<sup>ème</sup> année de bachelier en communication bibliothécaire documentaliste ( sans complément) → 2<sup>ème</sup> année de bachelier

---

***Passerelles type long (Univ – HE ) → type court***

**1<sup>ère</sup> année de bachelier en sciences économiques (Univ)**

**→ 2<sup>ème</sup> année de bachelier ingénieur commercial en HE (avec complément)**

**2<sup>ème</sup> année de bachelier en sciences de l'ingénieur orientation ingénieur civil (Univ)**

**→ 2<sup>ème</sup> année en bachelier sciences agro en HE (sans complément)**

***Passerelles type court (HE) → type long (HE) grade accompli***

**- bachelier en chimie → 3<sup>ème</sup> année de bachelier en sciences agronomiques**

**- bachelier en commerce extérieur → 3<sup>ème</sup> année de bachelier en sciences commerciales.**

---

## ***Passerelles vers l'Université : grade accompli***

### **Bachelier en gestion des ressources humaines**

- **master en information et communication (moyennant année préparatoire)**

### **Master en presse et information**

- **master en arts du spectacle**
- **master en information et communication (accès direct)**

---

# Casus :

- 
1. 4 ans d'études réussies en Communauté française en master ingénieur civil sur les 5 années à accomplir:

reste 1 année d'études à accomplir  
aucune démarche nécessaire

- 
2. 4 ans d'études à l'étranger réussies dans des études d'ingénieur civil ( et cela même si le cursus est complet à l'étranger).

Si l'étudiant veut poursuivre ses études d'ingénieur civil en Communauté française:

- ✓ L'Université évalue :  
si inscription dans un 1<sup>er</sup> cycle : équiv. CESS nécessaire.
  
- ✓ Si l'étudiant souhaite intégrer une Haute Ecole :  
équiv. partielle et inscription dans un cursus H.E. + passerelle éventuelle vers un autre cursus

- 
3. 3 ans d'études à l'étranger (Cameroun) pour une infirmière : équivalence partielle à une année d'études de bachelier en soins infirmiers (à l'adm.).

Généralement, l'inscription en 2<sup>ème</sup> année dans une HE

- ❑ pas besoin de CESS si elle continue en bachelier en soins infirmiers : inscription en 2<sup>ème</sup> année
- ❑ si elle veut devenir médecin-dentiste :
  - Valorisation par l'université;
  - CESS.